

**CENT POUR UN TOIT-PAYS DE SAINT BRIEUC**  
**23 A rue Courteline**  
**22000 SAINT BRIEUC**  
**100pour1toit.st-b@laposte.net**

### **Rapport d'activité au 31.12.2021**

En Octobre 2019, un collectif composé d'une vingtaine de citoyens s'est constitué de manière informelle, pour organiser l'accueil et l'hébergement d'une famille de migrants, déboutée du droit d'asile et dont les enfants scolarisés risquaient de se retrouver à la rue.

Afin de pérenniser et de consolider son action, ce collectif a éprouvé le besoin de fonder une association pour donner une structure légale à son action et élargir son réseau.

Le 17 décembre 2020, les fondateur.e.s de l'association « 100 pour un toit - Pays de Saint-Brieuc » se sont réuni.e.s en assemblée générale constitutive.

Le Conseil d'Administration, nommé le 23 janvier 2021, est composé de la Présidente, Josiane Le Métayer, de la trésorière, Laurence Chabod, du trésorier adjoint Xavier Raulet, de la secrétaire Sandrine Renault, et d'autres membres comme Jean-Yves Dréau, Anne Kiesel, Anne-Marie Aubel, Claire et Christian Coursimault, Alain Miossec, Betty Ducouret, Diane Giorgis, Ali Khelil, tous référents d'une famille.

A ce jour, nous sommes **13 bénévoles au CA, 44 adhérents et 164 donateurs**.  
Bientôt, nous accueillerons deux bénévoles supplémentaires dans notre équipe :  
Véronique Fraissenet, Jacky Desdoigts.

Sur les conseils du réseau informel « Cent pour un » rassemblant une cinquantaine de collectifs ou d'associations, nous proposons plusieurs types d'engagement : l'adhésion et/ ou le don mensuel ou ponctuel.

Les membres donateurs participent au financement d'un logement et bénéficient, à leur demande, d'un reçu fiscal leur permettant d'intégrer leur don à leur déclaration d'impôt puisque notre demande d'agrément d'intérêt général a été acceptée le 30 juin 2021.

Les membres adhérents participent à nos actions et apportent éventuellement leurs compétences en soutien aux familles hébergées.

Très rapidement, entre janvier et février 2021, plusieurs familles déboutées du droit d'asile qui se trouvaient à la rue ou dormaient dans leur voiture, ont sollicité

notre association, directement ou par l'intermédiaire d'un membre adhérent ou d'une association proche.

En plus de la 1ère famille géorgienne que nous soutenons depuis octobre 2019 en lien avec un particulier qui proposait un appartement en location, nous avons donc décidé d'assurer, immédiatement en raison de l'urgence:

- un logement à une famille mongole **le 1<sup>er</sup> mars 2021** en lien avec un particulier,
- un logement dans le cadre du projet municipal à une famille géorgienne **le 15 mars 2021**,
- un hébergement à une autre famille géorgienne en partenariat avec l'association « Habitat et Humanisme » en **avril 2021**. Nous aimerions d'ailleurs étendre ce partenariat.
- un logement à une famille congolaise en lien avec une agence immobilière en **août 2021**,
- un logement à une famille syrienne en lien avec un particulier en **septembre 2021**.

Nous hébergeons donc en 2021, 6 familles, dont 5 supplémentaires rien qu'en 2021. Tous ces hébergements sont proposés à titre temporaire en attendant que les familles accomplissent leurs démarches de régularisation administrative, ce qui peut durer quelques mois à 2 années. Nous hébergeons à l'heure actuelle **23 personnes dont 12 enfants de 2 à 17 ans**. Nous espérons que l'année 2022 verra la régularisation de deux ou trois familles (syrienne, congolaise, mongole, géorgienne).

Pour faire face à nos obligations financières, nous faisons régulièrement des appels aux dons, notamment à l'occasion de l'accueil d'une nouvelle famille car sans ces dons, nous n'aurions pas les moyens de l'accueillir. En contrepartie des dons, nous sommes garants du paiement d'un loyer et/ou des charges ainsi que d'un accompagnement de la famille. **Nous sommes également à la recherche de potentiels bailleurs bienveillants**, ce qui n'est pas simple dans cette période de forte tension locative.

Le projet municipal de St. Briec du printemps dernier, dans le cadre duquel nous mettons à l'abri une famille, porte sur la mise à disposition d'un immeuble inoccupé depuis plusieurs années afin d'héberger des familles migrantes à la rue. Ce bâtiment, nous l'appelons Gwennili, l'hirondelle en breton. Nous partageons cet espace avec plusieurs associations que je vais citer un peu plus loin.

Nous nous sommes beaucoup investi(e)s dans ce projet qui nous a aussi permis de développer un fort partenariat avec d'autres associations travaillant avec les migrants comme la Cimade, le Secours Catholique, Utopia 56, l'Asti, Cajma, l'Entraide protestante et des institutions comme Terre et Baie (bailleur Social), le

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de St. Briec et la Fondation Abbé Pierre.

Nous sommes membres des instances de gouvernance internes au projet de l'immeuble (comité de pilotage, comité des usagers). Nous avons co-organisé des réunions de cohésion entre les familles, un pique nique en juillet dernier. Nous avons bénéficié de formations pour le tri des déchets, pour l'encadrement de la consommation d'énergie. Dans le cadre de ce projet municipal, nous avons une réunion par mois pour échanger, trouver des solutions et mettre en commun notre expérience, notamment les délais extrêmement longs de la Préfecture puisque le temps de traitement des dossiers y est maintenant de 2 ans. Nous signons des appels ou participons à des manifestations inter-assos départementales. Pour l'anecdote, nous participons aussi au ménage des communs de Gwennili puisque notre siège social s'y trouve.

Plusieurs personnes de notre conseil d'administration participent aussi au chœur multilingue créé en juillet 2021, projet lauréat du Budget participatif de la Ville de St. Briec dont la première s'est concrétisée en novembre 2021 à FESTISOL.

Ainsi en peu de temps, notre association est parvenue à s'intégrer dans le tissu social local et à développer fortement son action.

Chacun de nos engagements repose sur une convention d'engagements réciproques signée avec la famille, qui stipule les droits et obligations de chacune des parties, en matière de logement et d'accompagnement.

Au cours de l'année 2021, chaque famille a pu bénéficier soit de cours de français pour pallier les cours annulés pendant le Covid, soit d'une entraide scolaire pour les enfants, d'une formation sur le tri des déchets ou la consommation d'énergie, ou de sorties pour les enfants et adolescents. Nous avons fait se déplacer un technicien de l'ALEC dans deux familles pour donner des conseils pertinents sur la consommation d'énergie. Nous recherchons des associations qui pourraient accueillir des personnes pour un investissement bénévole afin de faciliter leur intégration.

Au cours de l'année 2021, nous avons eu **18 réunions en CA**, sans compter les réunions de préparation entre secrétaire, trésorière et présidente, ou les contacts réguliers que chaque référent entretient avec sa famille. Notre objectif est de faire une réunion de bilan tous les 6 mois avec toutes les familles, ce que nous avons déjà commencé. Nous nous sommes improvisés déménageurs pour aider les familles à emménager. Nous avons mis du miel en pot ou commandé du bois pour que les bénéficiaires aillent à l'association. Chacun y met du sien pour rapporter des ressources supplémentaires à l'association.

La Présidente envoie environ 2-3 mails par semaine, ce qui génère plusieurs échanges de mails réguliers toutes les semaines à l'occasion d'un événement public, d'une visioconférence avec le réseau Cent pour 1, d'une décision urgente, d'un envoi de documents intéressant nos familles. Les visio-conférences 100pour1, le réseau national dont je parlais au début, auxquelles certains d'entre nous ont participé, sont d'ailleurs très instructives : comment construire la relation avec les familles, le financement, l'accompagnement, la communication..Ainsi, nous nous auto-formons. Bref, beaucoup de bénévolat que j'ai estimé à environ 1000 heures pour 2021, mais c'est sans doute sous-évalué.

Bien sûr, l'accompagnement des familles n'est pas toujours un long fleuve tranquille : dégât des eaux, nuisances sonores, résistance à la vaccination, maladie, rage de dents, moral détérioré surtout quand les familles entendent les interventions de certains candidats à la Présidence de la République. Ces multiples contacts créent des liens forts et amicaux entre les familles et les référents.

En matière de communication, nous avons produit un dépliant d'information, une lettre aux donateurs et une vidéo sur notre association, grâce à l'action bénévole de notre secrétaire. Cette communication est importante aussi bien pour tenir au courant nos adhérents et donateurs, mais aussi pour intéresser les propriétaires qui seraient susceptibles de nous louer un appartement pour les familles qui nous sollicitent.

Conformément à nos objectifs, nous devons ainsi faire face au paiement mensuel de loyers et/ou de charges de l'ordre de 1.900 Euros par mois en 2021 et d'au moins 2.500 Euros en 2022, selon l'état actuel de nos prévisions, pour lesquels certaines familles peuvent s'acquitter d'une participation minimale selon la loi ELAN. Ces dépenses représentent ainsi 98 % de notre budget.

Pour l'année 2021, nous avons fait deux demandes de subvention :

- une auprès du comité social inter-entreprises EUREDEN de 500 E,
- et une autre auprès de la Fondation Banque Populaire Grand Ouest pour un montant de 4.000 E que nous avons reçue aujourd'hui.

Pour l'année 2022, nous avons fait des demandes de subvention auprès de l'Agglomération et du Département pour consolider le financement de nos obligations face à la forte demande.

Les décisions prises au cours de l'année 2021 nous donnent une autre envergure et nous avons dû monter un budget prévisionnel à hauteur de 43.208 euros.

Josiane LE METAYER